

Avis d'Appel Public à Concurrence

I – IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Commune de VAGNEY
Hôtel de Ville – 12, Place Paul Caritey
88120 VAGNEY
Tél : 03 29 24 70 18
Fax : 03 29 24 86 50
mairie@vagney.fr

Représentant du pouvoir adjudicateur : Monsieur Didier HOUOT, Maire de VAGNEY.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Activité principale du pouvoir adjudicateur : Administration et services publics.

II – OBJET ET CONSISTANCE DU MARCHÉ

Marché public de services, passé en application des articles L. 1111-4, L. 2124-2 et R. 2124-2 du code de la commande publique selon la procédure des appels d'offres ouverts.

Service d'exploitation d'une chaufferie bois-gaz, du réseau de distribution et des sous-stations de la Commune de VAGNEY.

Catégorie de service : 1.

CPV – objet principal : 50721000-5 Mise en état d'exploitation d'installations de chauffage ;
71314000-2 Services de gestion de l'énergie.

Lieu d'exécution : chaufferie bois-gaz de la commune de VAGNEY.

Code NUTS : FR 716.

Caractéristiques principales : exploitation et maintenance des installations de production et de distribution d'énergie thermique et d'eau chaude sanitaire de la chaufferie bois/gaz de VAGNEY.

Marché de type P1, P2 et P3, chaufferie principale composée d'une chaudière bois de 1200 KW et de deux chaudières gaz de 1100 KW chacune, 7 sous-stations communales.

L'objet du marché est notamment de faire assurer par le titulaire les prestations suivantes :

- Fourniture de l'énergie nécessaire au chauffage des bâtiments et à la production d'eau chaude sanitaire (poste P1) ;
- Conduite, surveillance et entretien courant des installations de chauffage, de production et de distribution d'eau chaude sanitaire (poste P2) ;
- Réparation ou remplacement de tout équipement existant détérioré ou arrivant en fin de vie pendant la période du contrat (poste P3)

Le marché se compose d'un lot unique, et n'est pas décomposé en tranche.

Les variantes sont autorisées, sauf celles modifiant la durée du marché, et uniquement dans la mesure où une offre « de base » a été déposée par le candidat proposant la variante.

Le marché est conclu pour une durée de 5 années à compter du 1^{er} janvier 2021 (date prévisionnelle de début des prestations).

La procédure d'achat est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'Organisation Mondiale du Commerce.

Le comptable assignataire est le percepteur de CORNIMONT, 9 rue des Grands Meix, 88310 CORNIMONT. Le mode de règlement des prestations est le mandat administratif, paiement dans le délai de 30 jours à compter de la réception en mairie des factures correspondantes.

Le délai maximal de paiement est fixé par les articles L. 2192-10 et suivants et R. 2192-10 et suivants du code de la commande publique. Le dépassement du délai de paiement ouvre de plein droit pour le titulaire du marché ou le sous-traitant éventuel au bénéfice d'intérêts moratoires à compter du jour suivant l'expiration du délai.

Aucune forme juridique n'est imposée aux candidats.

En application de l'article R. 2151-7 du code de la commande publique, il est interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

Toute sous-traitance devra faire l'objet d'une déclaration pour acceptation par le pouvoir adjudicateur.

III – MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES (DCE)

Publication du présent avis :

- Plateforme SPL X DEMAT: <https://www.xmarches.fr/entreprise/>
- Site internet communal : www.vagney.eu
- Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE).
- Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics (BOAMP).
- Vosges Matin (Journal d'Annonces Légales).

Le Dossier de Consultation des Entreprises peut également être retiré directement à la Mairie de VAGNEY, au secrétariat de direction, ou transmis par voie électronique sur simple demande formulée sur les boîtes électroniques suivantes : mairie.communication@vagney.fr ou mairie.dgs@vagney.fr.

IV – JUSTIFICATIFS A PRODUIRE

Les pièces justificatives à produire sont précisées dans le règlement de consultation.

V – CRITERES D'APPRECIATION DES OFFRES

Les notes sont sur cent et pondérées selon le barème exposé ci-dessus.

- Valeur technique de la proposition : 35 points ;
- Prix : 40 points ;
- Engagement sur la mixité bois-gaz : 10 points;
- Engagement sur les pertes réseaux : 10 points.
- Engagement sur le rendement calorifique de la chaudière bois : 5 points.

VI – DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Date limite de réception des offres : Vendredi 20 novembre 2020 à 17h00.

Visite des installations le Mercredi 28 octobre 2020 à 14h00.

Les offres doivent être rédigées en langue française ou accompagnées d'une traduction assermentée.

VII – DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Délai de validité des offres de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

VIII – RENSEIGNEMENTS SUR LE DOSSIER

Renseignements d'ordre technique :

- Commune de VAGNEY – Hôtel de Ville – 12 Place Caritey – 88120 VAGNEY.
Monsieur Jérôme CUNAT – Responsable des Services Techniques Municipaux.
03.29.24.99 03.
mairie.st@vagney.fr

Renseignements d'ordre administratif :

Commune de VAGNEY – Hôtel de Ville – 12 Place Caritey – 88120 VAGNEY.
Monsieur Rémi DECOMBE – Secrétaire Général de Mairie.
03.29.24.99.02.
mairie.dgs@vagney.fr

Adresses de demande d'obtention des documents de la consultation :

Commune de VAGNEY – Hôtel de Ville – 12 Place Caritey – 88120 VAGNEY.
Madame Sonia VANCON – Service communication.
03.29.24.70.18.
mairie.communication@vagney.fr

IX – INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de NANCY, 2 Place de la Carrière, 54000 NANCY ; courriel : greffe.ta.nancy@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de NANCY.

X – DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION

Date d'envoi à la publication : Lundi 12 octobre 2020.